



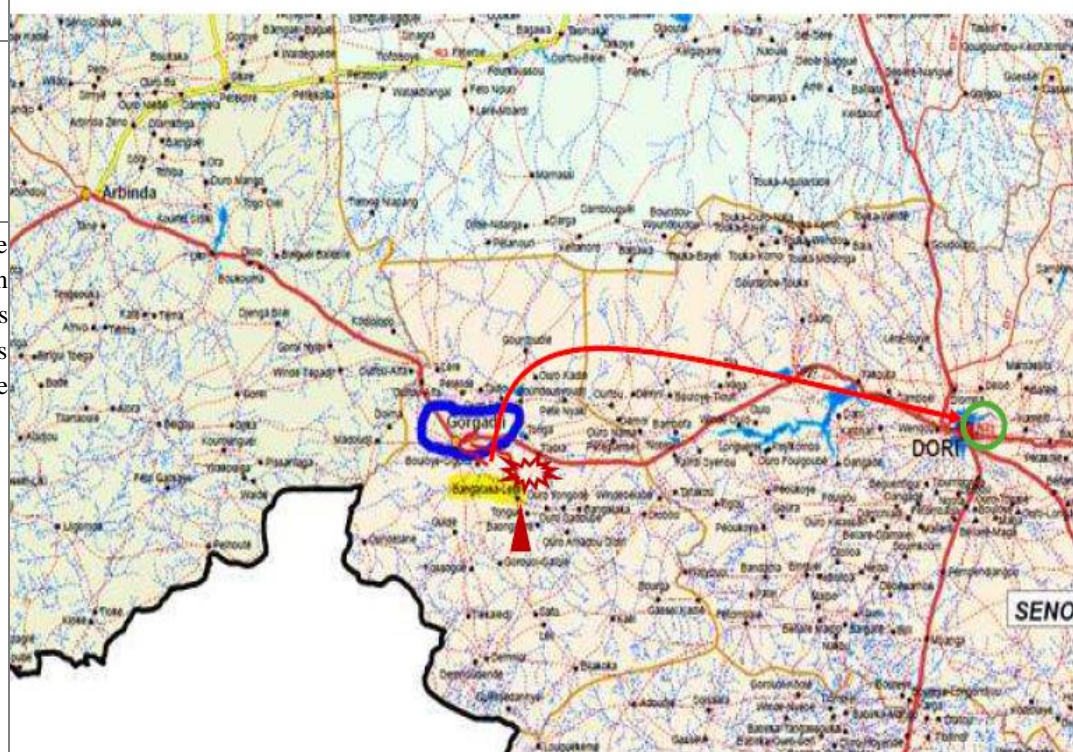


## EVALUATION RAPIDE DE PROTECTION

<b>Dernière mise à jour</b>	16 mars 2020	<p><b>Légende</b></p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">               Zone du choc         </div> <div style="text-align: center;">               Zones d'origine des PDI         </div> <div style="text-align: center;">               Zone d'accueil         </div> <div style="text-align: center;">               Déplacement actuel / précédent         </div> </div> 
<b>Localités affectées</b>	Bangataka, Boulouel Tiouli dans la commune de Gorgadji.	
<b>Dates de l'ERP</b>	20 au 22 décembre 2019	
<b>Populations affectées</b>	<p>Bangataka : 554 PDI répartis dans 68 ménages :</p> <p>Boulouel Tiouli : 1 913 PDI répartis dans 246 ménages</p>	
<b>Déclencheur de l'ERP</b>	<p>Attaques contre les populations civiles ayant occasionné des cas de pertes en vies humaines, actes de pillage et de vandalisme et sommation des communautés à quitter leur localité de résidence sous peine d'autres exactions sont les faits majeurs qui ont contraint les populations des villages de Bangataka, Boulouel Tiouli et Djika, dans la commune de Gorgadji, à quitter leur résidence habituelle vers Dori.</p>	
<b>Méthodologie</b>	Observations ; 47 entretiens avec des informateurs clés (entretiens individuels) dont 14 avec des femmes leaders.	

<p><b>Résumé des problèmes rapportés</b></p>	<p>1-Besoin de Kits NFI, vivres, abris et latrines.</p> <p>2-Déscolarisation/non scolarisation des enfants.</p> <p>3-Besoins d'activités de soutien psychosocial.</p> <p>4-Besoins de documents d'état civil pour les enfants</p> <p>5-Renforcer les capacités des centres de santé.</p> <p>6- Manque de moyens financiers pour les soins de santé et les besoins primaires.</p> <p>7-Identification et gestion des cas de VBG</p>	
<p><b>Résumé de la situation et recommandations au Cluster Protection</b></p>	<p>Suite aux incidents sécuritaires dans les villages de Bangataka, Boulouel Tiouli et Djika qui ont occasionné un mouvement important de populations vers Dori, une évaluation rapide de protection a été entreprise afin de mesurer les besoins prioritaires des communautés et d'identifier les risques et incidents probables de protection en vue de prévoir une réponse dans la limite des capacités disponibles.</p> <p>Les déplacés sont, pour l'essentiel, installés dans des quartiers périphériques de Dori à savoir Wendou, Petit-Paris, et Nyarala, dans des familles d'accueil pour les uns et pour les autres, dans des abris de fortune, des maisons inachevées et à la belle étoile. L'absence de toilettes et de latrines a été observée avec comme conséquence la défécation à l'air libre et la construction de toilettes de fortune. Les différents sites sont facilement accessibles à bord de véhicule ou de motocyclettes en toute période.</p> <p>Les langues parlées par ces communautés sont le Fulfouldé, le Mooré, le Tamasheq, le Songhai et les principales occupations étaient l'agriculture, l'élevage et le commerce.</p> <p><b>Résumé des résultats principaux de l'ERP :</b></p> <p>La moyenne des éléments de réponse nous donne un bref aperçu de la situation des risques et incidents de protection :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 89,36% des personnes interrogées ont affirmé que la majorité des ménages ont besoin d'abris, de latrines et de toilettes,</li> <li>- 68,09% des personnes interrogées ont affirmées que les déplacés ont été victimes de menaces à leur intégrité physique,</li> <li>- 78,72% des enfants sont à risque de violence selon les propos rapportés,</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 76,6% des PBS seraient victimes de violations de leurs droits ;</li> <li>- 68,9% des personnes interrogées ont rapporté que les populations déplacées sont dans un état de stress et d'inquiétude élevé, 57,45% des déplacés n'ont pas accès aux soins de santé par faute de moyens financiers.</li> <li>- 29,79% des personnes déplacées disposent de documents d'état civils.</li> </ul> <p><b>Recommandations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apporter une assistance alimentaire ;</li> <li>- Apporter une assistance en abris, wash et AME ;</li> <li>- Assurer une prise en charge psychologique des cas de traumatisme sévères ;</li> <li>- Apporter un appui psychosocial pour renforcer la résilience des communautés déplacées ;</li> <li>- Accompagner la scolarisation des enfants à risque de déscolarisation ;</li> <li>- Apporter un appui aux PBS pour l'accès aux soins de santé.</li> <li>-</li> </ul>					
<b>Sévérité de la situation</b>	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 16.6%; background-color: #a6c9ec; text-align: center;">1</td> <td style="width: 16.6%; background-color: #70ad47; text-align: center;">2</td> <td style="width: 16.6%; background-color: #f1c232; text-align: center;">3</td> <td style="width: 16.6%; background-color: #e67e22; text-align: center;">4</td> <td style="width: 16.6%; background-color: #e74c3c; text-align: center;">5</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5
1	2	3	4	5		

Thème de Protection	Résultat	Commentaires	Recommandations (à lister par ordre prioritaire)
<b>Sécurité et protection générale</b>		<p>Les PDI se sentent en sécurité à Dori. Elles n'ont pas connaissance de la présence des groupes armés non étatiques dans la zone d'accueil.</p> <p>Aucun incident de protection n'a été signalé depuis leur arrivée. Plusieurs d'entre eux sont toujours sous le choc des incidents auxquels ils ont été confrontés et les premiers secours psychologiques ont été adressés à certaines d'entre elles.</p> <p>La présence des FDS dans les zones de concentration</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la sécurité des zones de concentration des PDI ;</li> <li>- Organiser des activités de soutien psychosocial au profit des PDI.</li> </ul>

		les rassure davantage.	
<b>Mouvement de population</b>		La presque totalité des villages, point de départ des PDI, se sont vidés de leurs populations et les arrivées se poursuivaient pendant la collecte de données.	Fournir une assistance alimentaire et des articles ménagers essentiels aux ménages déplacés.
<b>Cohésion sociale</b>		<p>Les PDI et les populations hôtes vivent en parfaite symbiose. En effet, la plupart des PDI sont logées dans les familles d'accueil ou ont bénéficié de lopins de terre de la part des autochtones pour installer leurs abris. Toutefois, l'augmentation des tensions dans le partage des ressources, notamment les points d'eau, interpelle sur des mesures préventives et de gestion pacifique des conflits entre PDI et populations hôtes. En cas de survenance de différends avec les populations hôtes, 44,68% des PDI estiment qu'ils peuvent être réglés par les leaders coutumiers et religieux.</p> <p>On note une forte implication des leaders communautaires (CVD, Conseiller) dans les relations entre les populations déplacées et les autorités administratives de Dori.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la fourniture en eau dans la ville de Dori pour réduire les tensions entre déplacés et populations hôtes ;</li> <li>- Organiser des séances de sensibilisation et des théâtres fora sur la cohésion sociale/cohabitation pacifique/ règlement pacifique des litiges/différends ;</li> <li>- Intégrer les familles d'accueils et les communautés hôtes vulnérables dans les programmes d'assistance.</li> </ul>
<b>Protection de l'enfance</b>		<p>Les déplacements massifs de populations occasionnent de graves violations des droits de l'enfant. Ainsi, les enfants déplacés présents à Dori sont à risque et/ou victimes entre autres de déscolarisation ou non scolarisation, d'agression physique, d'exploitation physique ou sexuelle, manque d'actes de naissance, etc.</p> <p>76,6% des enfants déplacés sont déscolarisés ou non scolarisés selon les propos rapportés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser la communauté sur les droits des enfants ;</li> <li>- Sensibiliser sur les effets négatifs des violences physiques et émotionnelles faites aux enfants ;</li> <li>- Etablir des actes de naissance au profit des enfants – essentiellement ceux nés sur le site de déplacement ;</li> <li>- Sensibiliser sur l'importance de la scolarisation des enfants ;</li> <li>- Re-(scolariser) les enfants en âge scolaire ou ayant abandonné l'école. Doter les enfants d'habits et de chaussures ;</li> <li>- Prévoir des programmes d'éducation en situation d'urgence</li> </ul>

			pour accroître l'accès à l'école.
<b>Violences basées sur le genre</b>		Certes, lors des entretiens il n'est pas explicitement ressorti des cas de VBG, mais cela ne veut pas dire qu'il n'en n'existe pas. Au regard des conditions de vie précaire et de la promiscuité dans les sites, les femmes et les filles sont à risque d'agressions sexuelles/physiques/émotionnelles et psychologiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des cliniques juridiques pour sensibiliser et éduquer les communautés sur/pour l'accompagnement juridique des survivantes de SGBV ;</li> <li>- Sensibiliser les communautés sur les effets négatifs des VBG ;</li> <li>- Doter les ménages en abris pour éviter la promiscuité ;</li> <li>- Initier des activités économiques au profit des femmes ;</li> <li>- Développer la réponse holistique aux cas de VBG – avec une possibilité de réponse en API.</li> </ul>
<b>Personnes à besoins spécifiques</b>		Parmi les personnes à besoins spécifiques identifiées au sein de la communauté déplacée, on compte les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées, les femmes cheffes de ménages avec plusieurs enfants mineurs, les personnes âgées sans soutien, les personnes présentant des signes de stress, et les malades.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'accès des PBS à l'assistance humanitaire ;</li> <li>- Apporter des API en fonction des situations de vulnérabilité identifiées ;</li> <li>- Mener des activités de soutien psychosocial au profit de ces personnes.</li> </ul>
<b>Ressenti psychologique</b>		Nonobstant le fait que les PDI se sentent en sécurité à Dori, beaucoup d'entre elles vivent dans un état de stress du fait de la nature des incidents de sécurité auxquels elles ont été confrontées dans leurs localités d'origine. 68,09% des personnes déplacées vivent toujours dans la peur et l'angoisse. La famille représente à 70,21%, le premier soutien de ces personnes. 91,49% sont disposées à recevoir une prise en charge psychologique selon les propos rapportés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener des activités de soutien psychosocial ;</li> <li>- Assurer une prise en charge psychologique des cas qui le nécessitent.</li> </ul>

<b>Accès aux services de base</b>		<p>Les services sociaux de base existent à Dori, mais 57,45% des PDI estiment qu'ils ne leur sont pas accessibles. Les raisons avancées sont entre autres le manque de moyens financiers (57,45%), le manque d'informations sur les services disponibles (34,04%) et la longue distance à parcourir pour avoir accès à certains services (27,66%). L'accès à l'eau potable et aux soins de santé est une véritable préoccupation pour les déplacés.</p>	<p>Augmenter les capacités des centres de santé et accorder des subventions pour les rendre plus accessibles aux communautés déplacées</p> <p>Apporter une assistance pour la scolarisation des enfants.</p> <p>Sensibiliser les parents sur la nécessité de scolariser les enfants en âge d'aller à l'école,</p> <p>Renforcer les capacités de l'ONEA, et construire de nouveaux forages pour pallier les problèmes d'eau.</p> <p>une assistance pour la scolarisation des enfants.</p>
<b>AUTRES (Alimentations)</b>			